

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 5 (1917)

Heft: 53

Artikel: Le suffrage des femmes en Hollande : (de notre correspondante particulière)

Autor: Jacobs, Aletta H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-252681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mirent à la disposition des autorités leur savoir-aire, leur argent et leur énergie; elles organisèrent des ambulances, des hôpitaux et des dispensaires. Celles qui étaient docteurs et chirurgiens trouvèrent immédiatement leur tâche; d'autres, écrivains ou romancières, comme Cecily Hamilton, s'occupèrent du travail administratif; d'autres encore prirent la charge des cuisines ou des lingeries. Elles installèrent leur hôpital dans l'ancienne Abbaye de St-Louis. Les Anglais adorent les vieilles pierres usées et les murs qui évoquent l'ancien temps...

« Nous traversâmes le parc et entrâmes dans le cloître, où des rangées de grands blessés sont transportés au soleil. Un coin du cloître sert de salle à manger au personnel. Nous étions invités à déjeuner, c'est-à-dire que nous, comme le chauffeur qui nous avait amenés de la gare, comme les femmes-docteurs qui nous ont reçus, avons pris chacun une assiette et un verre, et nous sommes servis nous-mêmes d'un plat de bœuf bouilli et de pommes de terre, et d'une cafetière. L'argent et le temps sont si précieux à Royaumeont que rien n'y est perdu.

En traversant les grands dortoirs, inondés d'air et de lumière, le journaliste fut frappé des regards souriants des hommes, lorsque les femmes-docteurs passent, pleines de confiance et d'espoir; des visages gais des infirmières, dans leurs uniformes bleus, et de la simplicité invraisemblable de toute cette organisation. Il quitta Royaumeont, un peu étonné sur le compte de ces femmes qui travaillent « non pas par désir puéril d'égaliser les hommes ou de les dépasser. Sans aucune pensée de récompense ou de gloire, sans une autre passion que le désir de secourir, d'aider et de servir ceux qui souffrent, elles font jusqu'au plus haut degré ce que la pitié et l'amour demandent d'elles. Ces femmes, supérieures à nous en ce sens qu'elles ne reconnaissent point de hiérarchie dans le devoir, ne s'inquiètent pas de savoir qui, après tout, a la meilleure part, de Marthe ou de Marie. »

(The Common Cause.)

A l'occasion de la célébration du centenaire de la Société de Secours de Schaffhouse, nous apprenons quelques détails intéressants sur le travail des femmes au commencement du XIX^{me} siècle. L'année 1816 avait été une année de disette. Les femmes furent chargées de distribuer du pain aux frais de l'Association, puis on fit des soupes populaires à l'arsenal de Schaffhouse. Dans l'espace de dix mois, environ 100.000 portions de soupe furent distribuées. Puis un certain nombre de « Armenmütter » furent chargées de procurer des secours aux nécessiteux. Une Union des Femmes (Frauenzimmer-Verein), fondée en 1811 déjà pour s'occuper de l'éducation des filles des pauvres bourgeois, se réunit à la Société de Secours, en 1818, pour fonder une école où pourraient se former de bonnes domestiques. Quelques années plus tard, il fut question d'instituer un fonds pour fournir, entre autres, des subsides de maladie aux domestiques-femmes.

Donc, dans ces temps-là déjà, la bonne volonté et l'intelligence des femmes les poussaient à se rendre utiles au delà de leur cercle familial, et à assumer, volontairement, de nouveaux devoirs pour le bien de la communauté.

(Zentralblatt des Schweizerischen Gemeinnützigen Frauenvereins.)

L'Association « Frauenwohl », de Berlin, a demandé aux administrations communales de la ville d'accorder à toutes les femmes qui se sont chargées d'un service dans la commune, le même salaire qu'aux hommes qu'elles remplacent, si le travail qu'elles fournissent est équivalent à celui des hommes. Il s'agit ici de travail dans les bureaux, à la voirie, de l'entretien des parcs, des services du gaz, de l'électricité, etc. En adressant cette demande, on a, en outre, insisté sur la question de l'alimentation, très compliquée pour les ouvrières. Celles qui travaillent toute la journée au service de la ville ou de l'Etat ne peuvent pas attendre des heures durant devant les magasins de comestibles. Il serait donc du devoir des communes de procurer, avant tout, de la nourriture bon marché à leurs employées et ouvrières. L'Association allemande pour le Suffrage féminin recommande aussi à toutes ses sections de réclamer auprès des autorités, pour les femmes travaillant dans les services publics, un salaire égal à celui des hommes.

(Die Frau der Gegenwart.)

Un Institut agricole pour orphelines de la guerre vient de se fonder à Nice-Bellet (Alpes-Maritimes). C'est une maison de refuge et d'éducation technique pour les petites orphelines, qui y sont admises, en principe, à 13 ans. Elles y apprennent le jardinage, l'apiculture, l'aviculture, la laiterie, etc. A cette instruction pratique sont joints

des cours de botanique, entomologie, comptabilité fermière, tenue du ménage. Les études seront sanctionnées par un diplôme.

(La Française.)

De nouvelles conversions d'hommes politiques anglais éminents, jusqu'ici opposés au suffrage féminin, sont annoncées, et l'attitude de la presse est significative. Un article du journal conservateur *le Globe* déclare que les femmes ont gagné la bataille, et que leur refuser le droit de vote serait monstrueux. Le journal libéral *la Nation* résume toutes les raisons présentes d'accorder aux femmes leurs droits entiers de citoyennes et trouverait inconcevable d'aller au-devant d'une réforme électorale sans accorder en même temps aux femmes ce qu'elles demandent. Mais il n'envisage pas le vote comme une récompense à accorder pour des services rendus. Il dit que la nation a vu qu'elle s'appauvriissait elle-même en refusant la place nécessaire à toutes ces capacités et à cet esprit public.

(Jus Suffragii.)

Sous le titre de « Importance de la question des mœurs pour l'avenir de l'Allemagne », quelques femmes allemandes organisent un congrès féminin, absolument neutre au point de vue religieux et politique. Les initiatrices trouvent urgent que la majorité des femmes s'occupent davantage de ces problèmes, qu'elles ne l'ont fait jusqu'ici, et qu'elles comprennent les dangers qui menacent le peuple, pour être capables de travailler à son assainissement moral.

(Die Frauenbestrebungen.)

Déjà depuis quelques années, le séminaire cantonal zurichois n'admettait qu'un nombre limité de jeunes filles. Dernièrement, le Conseil de surveillance de cet institut a proposé de ne plus en admettre du tout, bien que le corps enseignant du séminaire se soit prononcé à l'unanimité contre ce projet. La section de Zurich de l'Association suisse des institutrices a aussi adressé, à ce sujet, une requête au Département de l'Instruction. Celui-ci fait savoir qu'il n'entre pas dans les vues du Conseil de surveillance, parce que l'exclusion des jeunes filles du séminaire de Küsnach n'améliorerait en rien la situation, les jeunes filles pouvant faire des études au séminaire de la ville de Zurich ou à l'Université. Si l'on éloignait les jeunes filles de l'enseignement, les mêmes mesures devraient être prises dans tous les établissements similaires!

(Die Frauenbestrebungen.)

Quelques succès féministes dans les colonies anglaises. Au Transvaal ont eu lieu des élections municipales qui ont abouti au renouvellement du mandat de neuf conseillères. Au Cap, les femmes sont admises dans les conseils d'éducation industrielle pour les garçons qui ont passé l'âge scolaire. Un projet de loi propose que les femmes puissent exercer la profession juridique.

L'Association politique des femmes de Victoria (Australie) a voté des résolutions contraires à toute réglementation du vice par l'Etat.

(La Française.)

Le Suffrage des Femmes en Hollande

(De notre correspondante particulière.)

Eh bien, nous pouvons être satisfaites des résultats préables et tout le monde croit fermement qu'à la seconde votation de nos Chambres, qui aura lieu en février ou en mars, la révision de notre Constitution sera acceptée définitivement. Voici ce que nous avons obtenu :

Il sera désormais possible à la femme d'obtenir le suffrage actif. Cela semble peu et pourtant c'est là le grand pas de fait. Avant 1886, notre Constitution ne s'étant pas prononcée sur ce sujet, notez qu'il nous aurait été assez facile de l'obtenir, vu qu'on aurait pu l'obtenir par simple loi, donc par une majorité de 51 %. Mais grâce à la façon dont la campagne a été menée à cette époque, la Chambre entière a poussé les hauts cris — et on s'est dépêché de changer la Constitution, afin d'empêcher dorénavant le suffrage féminin. Bref, on nous a fermé la porte au nez... net.

Or pour la rouvrir, c'est-à-dire pour changer de nouveau la

les pentes des dunes. Debout au milieu d'une foule de plus de 500 auditeurs, nous leur dîmes pourquoi nous avons besoin du vote, pourquoi nous devons y travailler sans relâche cette année, et pourquoi les hommes et les femmes de Terschelling doivent se joindre à nous dans cette tâche.

On se serait cru revenu au temps des premiers chrétiens, lorsque les assemblées se tenaient dans des cavernes. C'était certainement un coup d'œil intéressant de nous voir debout, au milieu de cette foule de pêcheurs et de pêcheuses, de fermiers avec leurs femmes et leurs filles, tous en costumes du pays, de quelques messieurs et dames en toilettes élégantes, et de militaires de toutes armes (l'île étant soumise à l'état de siège), assis sur les pentes des dunes dans la splendeur du soleil couchant, immobiles, écoutant ce que nous avions à dire.

Le succès fut tel que nous dûmes répéter notre meeting un autre soir. Nous acquîmes plus de 50 nouveaux membres, et, le lendemain, nous formions une section de la *Vereeniging voor Vrouwenkiesrecht*, avec un comité de sept femmes, de sorte que dès maintenant Terschelling aura ses suffragistes, aussi bien que la plus grande ville de notre pays...

...Mais toutes nos forces se sont concentrées à La Haye pour le commencement de l'année parlementaire, le 19 septembre, afin d'agir autant que possible sur les membres du Parlement et les ministres. Dans ce but, nous avons organisé un nouveau mode de propagande. Nous invitâmes nos membres à venir à La Haye le 19 septembre, pour l'ouverture du Parlement; ce jour-là les rues sont pleines de monde, qui vient voir la reine, avec sa traîne de dentelle, se rendant dans son carrosse doré, de son palais au Parlement. Tous nos membres portaient un large ruban jaune et blanc, et étaient placés par petits groupes de dix ou douze, dans toute la ville, de sorte que la reine et les membres du gouvernement vissent partout les couleurs du suffrage féminin. Pour que la reine ne pût pas mal interpréter la signification de ces couleurs, quelques-uns de nos membres allèrent ce matin-là lui offrir un grand bouquet d'orchidées jaunes et blanches, avec une lettre portant ces mots: « A l'ouverture de cette session parlementaire, si importante pour les femmes des Pays-Bas, les femmes hollandaises font hommage de ces fleurs aux couleurs suffragistes à la Première Femme du pays. » La reine prouva, par la lettre de remerciements qu'elle adressa à Dr. Aletta J. Jacobs, présidente de notre société, qu'elle avait compris ce message. Des centaines de femmes restèrent dans le Binnenhof, pendant la session du Parlement de ce jour-là, pour distribuer nos brochures. A huit heures, ce même soir, une grande assemblée politique eut lieu, dans laquelle deux membres du Parlement et deux de nos orateurs s'adressèrent à une foule très enthousiaste. Le lendemain, nous commençâmes une sorte de garde du suffrage féminin. Chaque jour, une demi-heure avant l'ouverture de la séance, une vingtaine ou une trentaine de nos membres se tenaient à l'entrée du Palais du Parlement, aussi calmement que possible, portant seulement de grands écriteaux sur lesquels il est écrit: « Pas de nouvelle Constitution sans qu'elle contienne le suffrage des femmes »; ou: « Nous réclamons le suffrage féminin dans la nouvelle Constitution », etc. Cette inscription était changée chaque jour, et nos membres restèrent là tout le temps, jusqu'à la fin de la session et après le départ du dernier député. Le résultat de cette garde du suffrage, comme les journaux l'appellent, fut que des reporters vinrent nous interviewer et nous photographier, que tout le jour des gens passèrent devant nous par curiosité, et que les membres du Parlement ne purent nous ignorer. Il y eut bien quelques timides parmi eux, qui essayèrent de passer par une porte de derrière, mais notre but n'en fut pas moins atteint.

ALETTA FR. JACOBS.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

E. PIECZYNSKA-REICHENBACH et LÉA BURGER: *L.A.B.C. de l'Éducation nationale au Foyer domestique*. — Genève, Société Générale d'Imprimerie, 1916; prix fr. 1.25.

S'il n'est pas difficile d'éveiller l'intérêt des petits enfants par des récits variés, des contes merveilleux, des histoires à leur portée, il est bien difficile, en revanche, de maintenir cet intérêt, de le discipliner, de le diriger vers un but déterminé, sans que l'attention des petits auditeurs se lasse, que la fatigue intervienne, puis la distraction et l'ennui. Et lorsque le but est important, lorsqu'il représente en somme l'aboutissement d'une éducation féconde, la formation des consciences et des intelligences, la tâche de l'éducateur est bien grande et le point

de départ essentiel. Pour réussir, il lui faut d'abord posséder le « don », qui, hélas! ne s'acquiert pas, et ensuite une profonde connaissance de ce petit monde mobile et attrayant, qui formera les hommes et les femmes de demain, et une tendresse émue pour toutes ces petites têtes sur lesquelles repose, sans qu'elles s'en doutent, heureusement! le poids formidable de l'avenir: avenir de la famille, de la patrie, de la société. A l'éducateur de guider par une route sûre, mais attrayante, le petit passager vers un but lointain. Il lui donnera la main au début, il écartera devant ses pas les pierres ou les épines, attirera son attention sur les fleurs, les rayons, l'eau vive. Peu à peu il lui laissera plus de liberté d'allure, sans quitter son côté, il s'effacera parfois devant sa marche plus assurée, prêt à lui tendre aux passages difficiles une main secourable, si besoin en est, jusqu'au point où le frère voyageur du début, devenu peu à peu plus fort et plus hardi, riche de quelque expérience, plus riche de belle audace, s'élancera tout seul en avant vers le but toujours lointain, mais vers la lumière duquel il a été dirigé dès le départ dans une ligne droite et sûre dont il ne s'écartera plus.

Heureux sont les petits voyageurs qui partiront sur la route de l'éducation nationale en donnant la main « aux femmes de bonne volonté, jeunes mères, marraines, amies de l'enfance », auxquelles est destiné le charmant volume que nous annonçons ici. Il est dû à la plume autorisée de M^{me} Pieczynska, aidée de celle de M^{me} Léa Burger, et il est publié sous les auspices de l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Sa fraîche couverture claire, joliment illustrée, s'anime des couleurs vives de l'écusson fédéral. « Le moment est venu, nous dit-on, de rendre un grand service à votre patrie. La Suisse a besoin d'une génération d'hommes et de femmes animés d'un esprit nouveau, plus conscients des devoirs envers la cause commune, mieux éclairés sur les principes de notre vie nationale, et capables, par leur force morale, de surmonter les épreuves et les périls qui menacent notre pays. Les hommes d'Etat se tournent vers les éducateurs de la jeunesse et leur demandent d'inaugurer un enseignement plus fécond... Les pédagogues se concertent... des professeurs abordent dans l'enseignement supérieur des sujets en rapport avec notre histoire et notre situation économique... des officiers font aux troupes des conférences sur ce sujet... mais, si l'on s'adresse aux écoliers, aux étudiants, aux soldats, au public adulte, on oublie le petit enfant. »

« Comment se fait la première initiation de l'enfant à n'importe quelle grande chose?... c'est le plus souvent de manière inconsciente... comme une émanation directe du cœur de l'éducatrice à celui de l'enfant... Sans paroles, se communiqueront ainsi certaines notions d'ordre moral... qui sont l'âme de notre démocratie. Le respect de l'être humain, le respect du travail, sans acception de personnes, de classes de métiers ni de positions sociales, devront se manifester en présence de l'enfant. D'une part le respect de soi-même, de l'autre le respect du prochain, prendront corps à ses yeux. Ce sera la première leçon de civisme. Et de là découlera le respect des diversités..., qui est la condition très spéciale de notre unité helvétique. L'iniquité de toute exploitation de l'homme par l'homme..., la loi d'entraide dans toute sa portée s'y trouvent aussi impliquées..., et ces conséquences nécessaires en ressortiront sans faute, en vertu de la logique innée aux esprits d'enfants. » A ces éléments tacites d'une éducation familiale basée sur les assises fondamentales des caractères, on pourrait ajouter l'habitude de la vie simple. Réagir contre la recherche anxieuse de l'élégance, la poursuite affolée de la mode, c'est servir par cet effort la cause de la patrie et maintenir la tradition républicaine. Tel est le premier degré de l'éducation du citoyen. Avec l'échange de demandes et de réponses, commence le second. Alors, à la faveur de naïfs dialogues, on peut aborder l'A. B. C. d'une initiation à la patrie.

Suivent ici quelques exemples de ces dialogues qui peuvent suggérer de nombreuses imitations, selon que la vie de famille en offre l'occasion, mais qui doivent être inspirées du même esprit élevé et réalisées avec la même heureuse simplicité. Une promenade au Salève, la vue de la ville et du lac, qu'on domine de là-haut, sont le thème d'une leçon sur la Cité, le Canton, la Famille des cantons. La fête de papa nous vaut un dialogue patriotique à propos des drapeaux qui ornent la table, et quelques notions historiques sur l'origine de la croix fédérale, emblème de la mère-patrie qui protège ses vingt-deux enfants, habillés tous différemment. Puis on joue aux « anciens Suisses », dans une réunion de petits amis, au bord d'un étang qui figure le lac de Sempach, et tout naturellement Arnold, le frère aîné, représente Arnold de Winkelried, dont il porte non sans fierté le nom glorieux. Un grand cousin, qui a passé cinq ans à l'étranger,